

Neveu du surintendant des finances, neveu aussi de l'évêque d'Aire et de l'archevêque de Tours, cousin germain du ministre d'Etat Chavigny, filleul du cardinal de Richelieu, Armand de Rancé fut tonsuré à l'âge de neuf ans et destiné à l'héritage de son oncle, l'archevêque de Tours. Chargé de nombreux bénéfices—parmi lesquels il faut mentionner la commande (1) de La Trappe du Perche—l'enfant porta dès lors le titre d'abbé.

Son père, ravi de ses dispositions pour l'étude, lui donna trois précepteurs d'un profond savoir. Les progrès du petit abbé furent merveilleusement rapides. A onze ans, le latin et le grec n'avaient plus pour lui de difficultés ; à douze ans, il donna une édition d'Anacréon avec des scolies et des commentaires grecs de sa façon et dédia l'ouvrage à son parrain le cardinal de Richelieu.

C'est à cette époque qu'Armand de Rancé perdit sa mère. Il en fut longtemps inconsolable et sa douleur révéla la profonde sensibilité de son cœur. Il n'avait encore que treize ans quand son père l'envoya étudier la philosophie au collège d'Harcourt.

Le jeune abbé y obtint des succès qui émuèrent la haute société d'alors. Parmi ses rivaux se trouvait Jacques-Bénigne Bossuet et, aux examens de la licence, l'abbé de Rancé l'emporta sur lui. Le jeune Bossuet n'en fut pas humilié. Armand de Rancé lui inspirait une admiration, une sympathie profonde et, plus tard, tout chargé de gloire, le plus grand des orateurs aimait à rappeler qu'il avait eu le bonheur et l'honneur de s'asseoir auprès de Rancé, sur les bancs du collège.

Dès l'âge de seize ans, l'abbé de Rancé eut la permission de prêcher dans les églises de Paris. Il le fit avec un grand succès. " Sa parole, dit Chateaubriand, comme plus tard celle de Bourdaloue, avait du torrent, mais il parlait moins vite et touchait davantage. "

Les études les plus contraires se disputaient l'ardente cu-

(1) L'abbé commandataire jouissait des revenus de l'abbaye sous condition d'acquitter les charges du monastère.